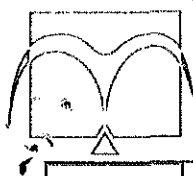


**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**



Ri

Mi



25083628

Déposé au greffe du Tribunal de l'entreprise
de Liège Division Marché-en-l'Ancre
le 26/6/25

Le Greffier

-Greffier-

N° d'entreprise : 0466 218 721

Nom

(en entier) : **INDUSTRIAL RECYCLERS HOLDING**

(en abrégé) :

Forme légale : **SA**Adresse complète du siège : **Parc industriel Dochamps 5 à 6960 MANHAY****Objet de l'acte : Nomination et réélection des Administrateurs**

L'Assemblée générale ordinaire du 16/05/2025 prend acte du renouvellement du mandat d'administrateur délégué de Monsieur Jean-Philippe MITULA pour un terme de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2031.

L'Assemblée générale ordinaire du 16/05/2025 prend acte du renouvellement du mandat d'administrateur délégué de Monsieur Marc PARTHOENS pour un terme de 6 ans échéant à l'Assemblée Générale Ordinaire de 2031.

Cette décision est prise à l'unanimité des voix.

|| L'assemblée générale du 16/05/2025 désigne comme mandataire spécial la SRL VERDIN & ASSOCIES, représentée par l'un de ses administrateurs (GESOTAX SRL, représentée par Monsieur Julien DANZE), ayant son siège Voie de l'Ardenne n° 12 à 4053 EMBOURG, et inscrite auprès de la BCE n° 0880.440.393, avec pouvoir de subdélégation, afin de pourvoir aux formalités prévues par le Code des Sociétés et Associations, aux formalités relatives aux dépôts auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent et à la publication aux Annexes du Moniteur belge des décisions prises. De plus, l'assemblée générale charge la SRL VERDIN & ASSOCIES d'effectuer toutes autres formalités de publicités qui n'émaneraient pas du Code des Sociétés et Associations (registre UBO, eStox). La SRL VERDIN & ASSOCIES ne prend aucune décision à ce sujet, mais se limite à une assistance technique relative aux formalités administratives de dépôt au greffe résultant des décisions prises.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée après lecture et approbation du présent procès-verbal.

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).

Réservé
au
Moniteur
• belge



Monsieur Jean-Philippe MITULA
Administrateur

Monsieur Marc PARTHOENS
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 07/07/2025 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).